

Gouvernance et normativité, sous la dir. d'Yves Palau. Québec,
Les Presses de l'Université Laval, 2011, 162 p.

Sébastien Jodoin

Volume 31, numéro 3, 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1014966ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1014966ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Jodoin, S. (2012). Compte rendu de [*Gouvernance et normativité*, sous la dir. d'Yves Palau. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2011, 162 p.] *Politique et Sociétés*, 31(3), 134–136. <https://doi.org/10.7202/1014966ar>

d'exclusion de tout un pan des agriculteurs. Ce phénomène est d'autant plus singulier au Québec qu'il remet en cause plusieurs décennies de monopole syndical et de domination de la construction du discours agricole. Cet essai décrit remarquablement bien les sources du mouvement paysan au Québec, matérialisé par la création de l'Union paysanne en 2001, présentant d'une part une perspective structurelle de la paysannerie et d'autre part son discours politico-idéologique. Cet essai pose toutes les questions nécessaires à la compréhension des enjeux contemporains : S'agit-il d'une tendance conjoncturelle ou d'un virage structurel ? D'une idéologie, d'une utopie ? Les tentatives d'intégration du discours paysan au sein de l'UPA sont-elles honnêtes ou l'expression de calculs politiques ?

Finalement, un précis méthodologique rend l'ouvrage plus accessible. Morisset et Couture ont collecté leurs données à partir de l'analyse systématique de plus de 2900 résolutions de l'UPA et 5500 demandes entre 1961 et 1999. La revendication est utilisée comme unité d'analyse. Le caractère démocratique de l'adoption des résolutions rend leur analyse représentative du milieu agricole. Ce travail de fourmi est tout à fait louable et reflète la qualité générale de l'ouvrage.

Néanmoins, il semble que l'analyse profiterait d'une certaine triangulation méthodologique. Par exemple, il serait pertinent de réaliser des entrevues avec des agriculteurs qui ne sont pas forcément membres actifs de l'UPA. En effet, comme dans tout processus démocratique, les différentes tendances sont lissées par la recherche de consensus au risque d'être vidées de leur substance. Deux autres critiques peuvent être faites. L'alternance d'une démarche tantôt thématique et tantôt chronologique rend parfois les contours de l'ouvrage un peu flous. En outre, la « positionnalité » des auteurs est parfois trop flagrante, ne remettant pas vraiment en cause le monopole syndical exercé par l'UPA et semblant quelque peu voir d'un mauvais œil la montée de mouvements alternatifs.

En somme, l'ouvrage de Michel Morisset et Jean-Michel Couture remplit incon-

testablement son objectif d'une manière abordable et intelligible, vivement recommandable à tout novice cherchant une entrée en matière fiable, ou même à tout expert en politique agricole voulant acquérir une meilleure connaissance d'ensemble de la construction des réalités contemporaines. La compréhension des débats autour de l'agriculture et de l'alimentation étant en effet largement compromise et altérée par des flux mondialisés transnationaux, il est essentiel de revenir aux bases et aux rouages de notre système actuel, en considérant, dans leur contexte historique, politique et socioéconomique, la perception de ses acteurs mués par des intérêts divergents. Le lecteur appréciera de rentrer dans le monde fascinant de la politique où les frontières de l'interprétation et de la perception n'ont pas de limites, reflétant un enchevêtrement de visions complémentaires ou antagonistes.

Bibliographie

- Kesteman, Jean-Pierre, Guy Boisclair, Jocelyn Morneau et Jean-Marc Kirouac, 2004, *Histoire du syndicalisme agricole au Québec, UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal.
- Silvestro, Marco, 2006, « L'histoire du syndicalisme agricole au Québec : un chantier déjà très balisé ? », *Recherches sociographiques*, vol. 47, n° 1, p. 121-137.

Anne-Cécile Gallet
Institute of Social Studies,
La Haye, Pays-Bas
 anne-cecile.gallet@umontreal.ca

Gouvernance et normativité, sous la dir. d'Yves Palau. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2011, 162 p.

Depuis une vingtaine d'années, la gouvernance est devenue un champ d'étude dynamique qui attire l'attention des chercheurs de différentes disciplines, dont la science politique, la sociologie, l'administration publique et le droit. *Gouvernance et normativité*, un ouvrage collectif dirigé par Yves Palau, présente une série de réflexions théoriques originales sur la notion de gouvernance en lien avec les divers systèmes de

normativité qui caractérisent l'exercice du pouvoir dans les sociétés contemporaines. Ce livre est composé de sept textes qui ont été présentés lors d'un colloque intitulé « La gouvernance des sociétés contemporaines au regard des mutations de la normativité », organisé par le Laboratoire de recherche sur la gouvernance, territoire et communication (LARGO-TEC) de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne en décembre 2007.

Les deux premiers chapitres abordent la problématique de la gouvernabilité des sociétés contemporaines au regard des transformations de la normativité. Yves Bonny situe le phénomène des mutations normatives sous l'influence de trois processus sociologiques de longue durée : d'abord, l'affaiblissement des normes communes s'appuyant sur un univers symbolique culturel traditionnel ; ensuite, l'émergence correspondante d'un univers symbolique et normatif ancré dans le républicanisme et le libéralisme ; enfin, l'avènement d'une dynamique de « la libération des puissances » échappant à tout cadre normatif commun. Cette dernière dynamique poserait ainsi l'hypothèse d'une perte de normativité collective et rendrait difficile – voire impossible – l'exercice légitime d'un pouvoir centralisé et vertical. La réflexion de Pierre Chalvidan dresse un constat similaire, quoique plus théologique, de l'évacuation des normes supérieures et collectives dans la politique contemporaine et de ses repères structurants qui rendent possible « le vivre-ensemble ». Il recommande de combler cette cavité normative avec les grands récits judéo-chrétiens et notamment les normes qu'ils peuvent fournir pour renforcer les liens de solidarité et d'altruisme dans les sociétés contemporaines (du moins en Europe).

Suivent ensuite cinq chapitres qui examinent la notion théorique de gouvernance dans diverses structures et pratiques de la normativité étatique, supra-étatique et infra-étatique. Pierre Vercauteren traite de la notion de la « gouvernance », qui dépeint la réalité de l'exercice du pouvoir étatique dans un contexte marqué par l'influence grandissante des systèmes, des

acteurs et des normes internationaux. Ainsi, la gouvernance décrit à la fois le glissement inachevé du gouvernement vers la gouvernance ainsi que les efforts des États qui cherchent à résister à ce glissement. Vincent de Briant analyse les incidences de la mutation de la normativité sur la transformation du droit et de la doctrine en France. S'appuyant sur les travaux de Niklas Luhmann et sa conception du droit comme un système de norme autoréférencé, de Briant démontre que les modalités d'énonciation du droit français sont en train de se métamorphoser dans le sens d'une plus grande ouverture envers la normativité générale. Caroline Plançon examine ensuite le phénomène de la mutation normative et de ses rapports avec la gouvernance dans le contexte du pluralisme juridique, lequel admet la coexistence de multiples ordres et cultures juridiques. Traitant tout particulièrement des complexités de la gestion du territoire et des ressources naturelles au Sénégal, Plançon privilégie au final la concertation comme un mécanisme pour gérer les tensions qui peuvent surgir entre les niveaux de gouvernance – local, national et mondial. Dans son chapitre, Bastien Sibille offre une critique foucauldienne de la gouvernance européenne comme une forme de régulation par le savoir. Il cherche ainsi à démontrer comment les pratiques et les mécanismes de la gouvernance européenne, notamment par l'exercice des pouvoirs d'orientation, d'observation et de calcul, constituent une forme de « gouvernementalité ». Yann Ferguson conclut ce tour d'horizon en abordant les transformations qui caractérisent les processus d'élaboration des politiques urbaines. Ce dernier fait état d'une remise en question des processus normatifs centralisés publics à la faveur d'une coproduction des normes interactives par les acteurs publics et privés, laquelle est notamment illustrée par l'exemple de l'agglomération toulousaine.

Le dernier mot revient à Yves Palau. Même s'il reconnaît l'éclatement normatif comme une problématique fondamentale de la gouvernabilité des sociétés modernes, ce dernier cherche tout de même à cerner les

méta-normes qui posent les grandes bases de la gouvernance contemporaine dans ses différentes manifestations. Il identifie deux méta-normes, l'autonomie et la responsabilité individuelles, et explique comment ces normes transcendantes et intériorisées représentent la force, plutôt que la faiblesse, des systèmes de gouvernance des sociétés occidentales.

Dans son ensemble, *Gouvernance et normativité* présente des arguments théoriques originaux et captivants, qui détonnent de la littérature existante sur la gouvernance aux tendances plutôt empiriques et positivistes.

Sébastien Jodoin
Université Yale
 sebastien.jodoin@yale.edu

La politique, jeux et enjeux. Action en société, action publique et pratiques démocratiques, de Raymond Hudon et Christian Poirier, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2011, 471 p.

Indubitablement, cet ouvrage est une réponse aux idées reçues qui façonnent l'image peu reluisante dont jouit la politique en général dans la société. En effet, les auteurs, Raymond Hudon, professeur titulaire de science politique à l'Université Laval, et Christian Poirier, professeur adjoint à l'Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation Culture Société, livrent un plaidoyer pour l'activité politique en présentant son évolution et en soulignant son caractère pacificateur dans les conflits inéluctables, voire indispensables à toute société démocratique. Dans ce livre à portée pédagogique mais qui s'adresse également à tout citoyen s'intéressant à la chose politique, Hudon et Poirier développent leurs arguments autour de trois grandes parties qui font respectivement référence à la politique, aux acteurs de la politique et enfin aux conditions auxquelles elle s'exerce.

Dans la première partie qui regroupe les deux premiers chapitres, les auteurs s'adonnent à un exercice de conceptualisation de la politique. Le premier chapitre est l'occasion pour les auteurs de mettre en perspective

l'importance de la politique dans le sens où elle permet, par le compromis, de négocier les conflits sociaux et politiques qui surgissent de la « diversité et de la divergence des intérêts » (p. 58) dans la société. Après une riche revue de littérature, ils finissent par définir la politique comme une « activité sociale qui, partant de la reconnaissance de la diversité, vise l'intégration ordonnée des différences grâce à la négociation de compromis entre acteurs désireux de convertir leurs rapports conflictuels en procédures de gestion méthodique de leurs désaccords » (p. 53). Dans le deuxième chapitre, Hudon et Poirier soulignent que les rapports conflictuels dénotent aussi des relations de pouvoir entre acteurs. Ils définissent le pouvoir comme cette « capacité d'un acteur à réaliser ses intérêts propres dans le cadre de relations avec d'autres acteurs » (p. 75). La fonction de la politique de régler les conflits politiques qui sont issus des rapports d'inégalité nécessite deux choses essentielles. D'abord, une structuration des intérêts à travers une organisation, c'est-à-dire un cadre collectif de défense des intérêts particuliers. De plus, le rapport entre organisations cherchant le compromis est régi par une reconnaissance et une légitimité mutuellement acceptées. Ensuite, l'action politique doit s'exercer autour d'une « institutionnalisation » et d'une « constitutionnalisation » (p. 86). L'institutionnalisation est une transformation évolutive d'un mouvement vers une entité mieux structurée, mieux intégrée et surtout jouissant d'une plus grande reconnaissance. Elle assure donc la légitimité des différents acteurs politiques tout en leur conférant de nouvelles responsabilités dans le maintien de l'ordre social. La constitutionnalisation quant à elle assure la légalité des actions des acteurs par l'émission de règles et de lois.

Dans la deuxième partie qui comporte six chapitres, Hudon et Poirier s'intéressent à la nature et à la forme des principales forces politiques en allant de la moins institutionnalisée (mouvement social) à la plus institutionnalisée (l'État). En effet, du chapitre 3 au chapitre 8, les auteurs passent en revue respectivement les mouvements